

Vincennes

Académie
De Créteil

Education
Nationale

**Cours des Maréchaux
75012 Paris**

Téléphone : 01 48 08 50 51

L'Equipe de direction

Aux

Parents d'élèves

Elèves de 6ème du collège Saint Exupéry

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous le rappel des différentes options dont dispose le collège. L'inscription à ces options demeure de la responsabilité de l'établissement.

Présentation de la structure 2020/2021

Le collège Saint Exupéry comptera à la rentrée 24 divisions réparties en 6 classes de sixième, 7 classes de cinquième, 5 classes de quatrième et 6 classes de troisième.

La communauté éducative est composée de professeurs, d'une conseillère d'éducation, d'assistants d'éducation, d'une infirmière à mi-temps, d'une psychologue à mi-temps.

Présentation d'options

Le collège propose plusieurs options durant les quatre années au collège. La demande d'inscription dans une option est faite par la famille au collège. Lorsque la demande est acceptée par le collège, l'élève est inscrit dans cette option. L'élève s'engage à poursuivre l'option sur la totalité du cycle sur lequel elle est proposée par l'établissement (exemple latin de la 5^{ème} à la 3^{ème}).

1/L'Allemand bilangue à l'entrée en sixième

L'apprentissage d'une seconde langue vivante se fait normalement en cinquième. Le collège Saint Exupéry offre la possibilité d'apprendre « l'allemand bi langue ». Il s'agit, pour les élèves volontaires, d'un apprentissage anticipé d'une seconde langue. Lors de l'année de sixième les élèves qui ont pris allemand bilangue auront ainsi 3 heures d'anglais LV1 (au lieu de 4 heures) et 3 heures d'allemand bilangue.

De la cinquième à la troisième, les élèves poursuivent ensuite l'apprentissage de l'allemand en tant que LV2 selon les horaires réglementaires.

2/Latin

Le latin est proposé de la cinquième à la troisième à raison d'une heure en cinquième et de trois heures en quatrième et trois heures en troisième. L'inscription à l'option Latin se fait en cinquième. L'option est ensuite poursuivie jusqu'en troisième. Une information est donnée en fin d'année aux élèves de sixième pour présenter cette option.

Les inscriptions se feront par envoi à l'adresse secretariat0940793b@gmail.com des documents pdf suivants qui sont téléchargeables sur le site du collège dans la rubrique «Administratif / Inscription en 6^{ème} » :

- Le dossier d'inscription
- La fiche infirmerie **à laquelle vous joindrez la photocopie des vaccins**
- Le règlement de la demi-pension
- Si vous êtes éligible à cette aide, vous devrez fournir le formulaire ADEP auquel vous joindrez la photocopie de l'avis d'imposition de l'année 2019 sur les revenus 2018 + la photocopie du livret de famille + la photocopie du jugement de divorce le cas échéant + l'attestation de la CAF pour les bénéficiaires du RSA socle
- La copie de la notification d'affectation de votre enfant au collège St Exupéry de Vincennes
- Un RIB
- La fiche d'inscription au Foyer socio-éducatif (FSE) si vous le souhaitez

Pour finaliser cette inscription, il faudra soit nous retourner par mail les documents pdf à l'adresse , secretariat0940793b@gmail.com soit les déposer dans la boîte aux lettres de l'établissement sous enveloppe fermée. En cas de difficultés, un rendez-vous en présentiel pourra être demandé.

Ces documents sont à transmettre au plus tard le 17 juin 2020 selon les modalités détaillées ci-dessus.

L'Equipe de Direction